

Le PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY

MAIRIE DE PASSY

LIBERTE

EGALITE

FRATERNITE

PASSY



L'ART de la NATURE
PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Décembre 2019 / Janvier / février 2020

n°22

U

les nouveaux commerçants
SUPER U PASSY
Pays du Mont-Blanc

courses U.com

LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE

L'unité de valorisation énergétique de Passy

Un maillon de la transition énergétique du territoire

un site multifilières
au service de la vallée de l'Arve,
géré 24h/24

28 collaborateurs

1 unité de valorisation énergétique

1 centre de transfert

1 déchetterie

le site est certifié

- ISO 14001 (Environnement)
- ISO 50001 (Energie)

le saviez-vous ?

La production d'électricité annuelle de l'UVE de Passy (26129 MWh) permet d'éviter l'équivalent de l'émission de 1 350,7 tonnes de CO₂ dans l'air de la Vallée de l'Arve.

une contribution à l'économie circulaire locale

35 000 habitants par an éclairés avec une énergie bas carbone locale et compétitive

10 camions en moins par jour sur les routes en broyant et valorisant les encombrants de déchetterie in situ

99,7% des déchets sont issus de la Haute-Savoie

18 millions d'euros investis depuis 2012 dans la maintenance et l'amélioration de la performance énergétique

10 ans d'analyses attestent de la bonne performance environnementale avec des résultats bien en deçà des normes

0.02% du total des particules émises dans la vallée

1,5% du total des diximes émises dans la vallée

50 analyses réalisées par an sur les diximes et les furannes, en sortie de cheminée et dans l'environnement

suez

SACP

ASSAINISSEMENT & BALAYAGE
CURAGE - DEBOUCHAGE
POMPAGE FOSSES
CONTROLE VIDEO DE RESEAUX

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com

CARRELAGES DU MONT BLANC

La plus belle signature de votre maison.

230 ROUTE DE PASSY | SALLANCHES
TÉL. 04 50 58 27 95

CARRELAGESDUMONTBLANC.COM

à Sallanches, quartier Quai Sud

Résidence **Le Mont Joly**

une promotion **AVENEL PROMOTION**

Nouvelle Résidence du 2 au 3 Pièces

à Sallanches, rue des 4 Têtes

Résidence **Le Majestic**

une co-promotion **AVENEL & PROMOTION**

Nouvelle Résidence 11 appartements

à Sallanches, Avenue de la Gare

Résidence & Villa **Beauséjour**

une co-promotion **AVENEL & PROMOTION**

Nouvelle Résidence du 2 au 5 Pièces

CENTURY 21.
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21 Patrick Avenel
170, Place Charles Albert
74700 SALLANCHES

04 50 58 01 61

“ Une nouvelle décennie ”

Tout d'abord, au nom du conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite pour l'année 2020. Nous commençons une nouvelle décennie, avec l'espoir qui caractérise toute étape dans une vie. L'administration d'une commune est une expérience passionnante avec son lot de réussites, de déconvenues, de travail intense et de rencontres.

La station de Plaine-Joux a accueilli ses premiers skieurs un week-end avant les fêtes de Noël et nous souhaitons que cette ouverture précoce annonce une aussi bonne saison que la précédente. Ce site conforte son positionnement familial, avec des équipements qui permettent un apprentissage évolutif et ludique. Chacun peut également profiter de quelques instants contemplatifs face à la chaîne du Mont-Blanc.

Les travaux engagés sur la commune apportent une plus-value au secteur concerné, une fois achevés. Leur réalisation

est assortie de contraintes, restrictions d'accès ou difficultés de circulation qui sont souvent mal vécues par les riverains. Nous nous efforçons de limiter au maximum ces nuisances mais malheureusement, nous nous heurtons souvent à des impératifs techniques qui nous laissent peu de latitude.

La commune évolue, les procédures changent. Afin de rendre plus efficace l'organisation des événementiels par les associations, une nouvelle procédure a été mise en place. Elle introduit davantage d'« humain », c'est-à-dire que désormais, chaque organisateur sera contacté par un agent du pôle « Sport – Culture – Musique – Fêtes et manifestations » afin de cerner au mieux ses besoins.

Vous êtes nombreux en effet à vouloir animer un quartier et notre accompagnement s'effectue dans les limites des moyens communaux. Une contrainte à prendre en compte.

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux aura une connotation un peu



particulière. C'est un moment festif et convivial à partager au Parvis des Fiz, le mardi 14 janvier à 19h30. Les élus du conseil municipal seront heureux de vous accueillir à cette occasion.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Patrick Kollibay

Maire de Passy

Vice-président de la Communauté de communes
Pays du Mont-Blanc

 Patrick Kollibay

Permanence lundi après-midi

entre 14h et 17h, sur rendez-vous

au 04 50 78 41 40 ou mairie@mairie-passy.fr

Sommaire

Réorganisation de la gestion des événementiels	4 et 5
La passerelle himalayenne	6
Sortir	8 et 9
Aide alimentaire	11
Travaux	12 et 13
Libre expression, carnet et brèves	14 et 15

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette :  Tractères

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay, Christèle Deker
en collaboration avec les élus et les services municipaux concernés.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique
n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : Pierre Huc (Le Dauphiné Libéré),
Hydrétudes, ATMB et Christèle Deker.

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrains.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 6 100 exemplaires.



L'organisation d'évènementiels sur le territoire communal est soumise à l'autorisation de M. le Maire. Le pôle « Sport – Culture – Musique – Fêtes et manifestations » centralise et étudie toutes les demandes, avant de rendre un avis technique. Objectif de cette nouvelle procédure : répondre au mieux aux attentes des associations, tout en les mettant en adéquation avec les moyens humains et matériels accordés par la mairie de Passy.

Une approche pragmatique



***P**rintemps 2019 : un nouveau pôle « Sport – Culture – Musique – Fêtes et manifestations » est créé au sein de la mairie de Passy. Il regroupe sous la direction d'Angélique Erhard, les agents de ces différents services. Objectifs : favoriser une approche transversale des projets et des ressources et coordonner l'ensemble des évènementiels sur le territoire passerand.*

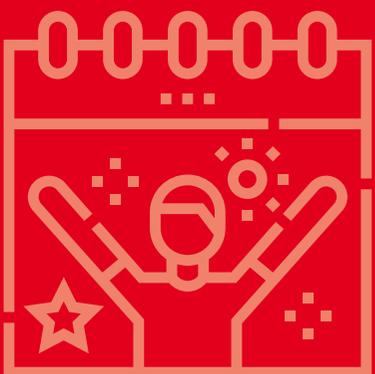
1^{ère} ÉTAPE Revoir totalement le traitement des demandes en réintroduisant une dimension humaine. Après réception du formulaire dédié, un agent du pôle prendra contact avec l'organisateur. Cet échange systématique permettra d'affiner les besoins et ainsi, de les mettre en adéquation avec les contraintes matérielles et humaines de la mairie. Un avis technique sera transmis à M. le Maire, puis une réponse sera adressée à l'organisateur.

2^e ÉTAPE Mettre à disposition un nouveau formulaire simplifié. Il sera disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur www.ville-passy-mont-blanc.fr/Associations-organisation-evènementiels. Il suffira de le remplir de le transmettre au pôle « Sport - Culture - Musique - Fêtes et manifestations » au plus tard 60 jours avant la date de la manifestation :

- soit sur une adresse mail unique : Evenements@mairie-passy.fr
- soit par courrier à l'adresse de la mairie
- soit de le déposer à l'accueil de la mairie ou auprès du service

Une demande tardive, incomplète ou l'existence d'un autre événement peuvent compromettre la tenue de l'évènement.

Dans le cadre de cette même procédure, les organisateurs d'évènementiels au sein du Parvis des Fiz seront reçus directement sur place. A l'occasion de cette rencontre, les agents du pôle formaliseront avec eux leur demande, cerneront leurs besoins et les contraintes techniques afférentes et fixeront une date pour la tenue de l'évènementiel.





ANNONCEZ SES ÉVÉNEMENTIELS

L'office de tourisme a mis en ligne sur son site internet un lien, qui permet de relayer l'information sur différents médias : <http://www.passy-mont-blanc.com/annoncez-votre-evenement/>.

Merci de bien suivre les consignes de saisie.

Attention, pour annoncer votre événement il faut obligatoirement fournir un visuel type photo, image, dessin. Ce visuel doit être libre de droit, les crédits photos doivent être indiqués et le format en JPEG ou PNG doit mesurer 1200 pixels minimum sur le plus grand côté. Une affiche avec du texte ne peut convenir.

Les données saisies seront traitées dans les 48h et remonteront sur les sites internet www.passy-mont-blanc.com, et www.ville-passy-mont-blanc.fr ainsi que sur les différents sites web alimentés par la base de données APIDAE (Savoie Mont-Blanc Tourisme, région,...)

Sur l'ancienne route menant du plateau d'Assy au lac Vert, une passerelle himalayenne a été érigée. Elle permet de franchir le Nant Bordon à 20 m au-dessus du cours d'eau. Cet ouvrage souple présente un véritable attrait touristique et écologique car il ne peut être franchi qu'à pied ou en vélo.



Une passerelle à sensations fortes

Afin de se fondre dans son environnement, cette passerelle a été pensée aérienne et légère. Elle s'inscrit dans le respect du tracé de l'ancienne route du lac Vert, fermée en 1984 suite à son effondrement au niveau du Nant Bordon. Elle a 160 mètres de portée, une largeur d'1,20 m et un dénivelé de 10 m. La hauteur de mats est adaptée aux contraintes de tension de l'ouvrage et à une échelle acceptable dans l'environnement.

Ainsi, les portiques mesurent 12 m de haut aux extrémités.

Suite à un appel d'offres, la conception et la réalisation de cet ouvrage ont été attribuées à un groupement d'entreprises professionnelles de la montagne (bureau d'études, fabricant des structures, poseur, contrôleur), avec comme mandataire « Altitude construction ». Cette dernière, dont le siège social est situé au Plateau d'Assy, est spécialisée dans les travaux d'accès difficile ou d'altitude (aménagement en montagne, rénovation de bâtiments, stabilisation d'ouvrage). Elle a notamment réalisé l'extension d'une coursive vitrée sur la terrasse sommitale de l'Aiguille du Midi ainsi que la rénovation et le remplacement de passerelles et ponts métalliques sur la Valserine.

Le budget de cette opération est de 638 000€, dont une subvention de 200 000€ attribuée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et une seconde du même montant, accordée par le Département de la Haute-Savoie.

Cette passerelle a été équipée d'un système de comptage afin de mesurer sa fréquentation. À chacune de ses extrémités, sur les plateformes de départ/arrivée, des tables d'interprétation ont été installées. Ces espaces devraient également accueillir des sculptures. Un concours va être prochainement lancé afin de sélectionner les meilleurs projets.

TRAVERSER LE NANT BORDON

LA PASSERELLE DU NANT BORDON PERMET DE RELIER LE VILLAGE DU PLATEAU D'ASSY AU LAC VERT.

Avec un investissement direct sur 2,8 M€, elle est destinée principalement aux piétons, mais aussi aux vélos.

L'ouvrage sera équipé d'une seule portée, sans appui intermédiaire. Sa forme s'inscrit dans une esthétique épurée, et le respect de son environnement naturel.



144 m

LONGUEUR
ouvrage

9 à 16 m

PROFONDEUR
DES FONDATIONS

46 t

POIDS
ouvrage

20 m

HAUTEUR AU-DESSUS
DU NANT BORDON

12 m

HAUTEUR DES MÂTS



PETIT TORRENT PEUT DEVENIR GIROS.

Il est possible de passer de la rive droite à la rive gauche du torrent à l'aide d'une passerelle. Cette passerelle est destinée aux piétons et aux vélos. Elle est équipée d'un système de comptage afin de mesurer sa fréquentation. À chacune de ses extrémités, sur les plateformes de départ/arrivée, des tables d'interprétation ont été installées. Ces espaces devraient également accueillir des sculptures. Un concours va être prochainement lancé afin de sélectionner les meilleurs projets.

Devenez propriétaire d'un chalet d'excellence
au savoir-faire Grosset Janin

LOTISSEMENT



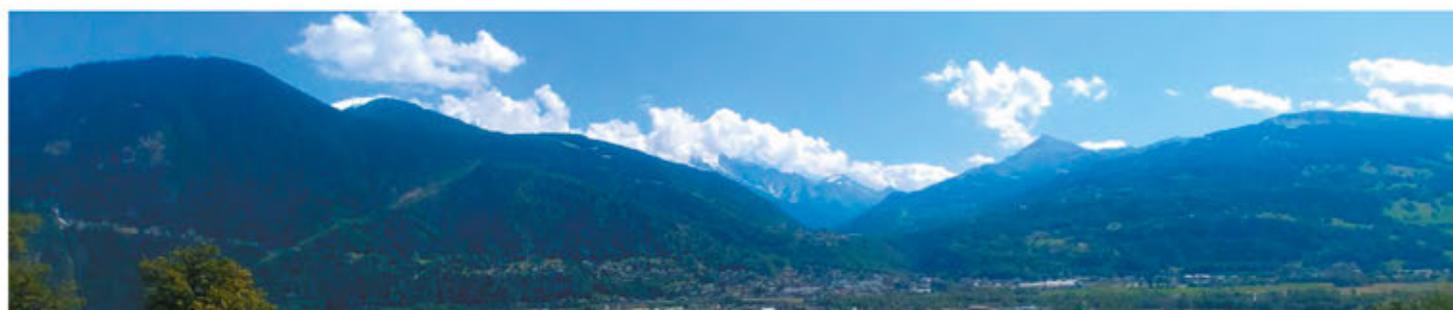
Chalets de 90 à 130 m²
Parcelles viabilisées de 700 à 1000 m²



LES JARDINS D'AIMONE

Une Architecture Locale pour Résidents Locaux
A proximité des commerces et des écoles

Situation exceptionnelle
Construction de 12 chalets sur le versant ensoleillé de Passy



CONTACT 04 50 78 21 07

 **Grosset Janin**
CONSTRUCTEUR CRÉATEUR

Sortir...

Le PASSERAND

Janvier / Février / Mars 2020

EN JANVIER

DIMANCHE 12 JANVIER DE 10H À 17H

Office du Tourisme de Passy
FÊTE DES LUTINS
PLAINE-JOUX

DIMANCHE 12 JANVIER

Club de l'Amitié
GOÛTER DES ROIS
PARVIS DES FIZ

VENDREDI 17 JANVIER À 20H30

Commune de Passy – Saison arts vivants
Comédie - Théâtre de Scionzier
SI C'ÉTAIT À REFAIRE
Pièce de Laurent RUQUIER
PARVIS-DES-FIZ
Billetterie et infos : www.passy-mont-blanc.com

MARDI 14 JANVIER À 19H30

Commune de Passy
**CÉRÉMONIE DES VŒUX
À LA POPULATION**
PARVIS DES FIZ

DIMANCHE 19 JANVIER DE 9H À 15H

Ski Club Passy-Varan
GRAND PRIX DE LA MUNICIPALITÉ
PLAINE-JOUX

JEUDI 23 ET VENDREDI 24 JANVIER

FJEP
SOIRÉE CABARET
PARVIS DES FIZ

DIMANCHE 26 JANVIER DE 9H À 15H

Ski Club Passy-Varan
GRAND PRIX DES JEUNES
PLAINE-JOUX

EN FÉVRIER

SAMEDI 8 FÉVRIER

USMB Foot
LOTO
PARVIS DES FIZ

DIMANCHE 9 FÉVRIER DE 10H À 17H

Office du Tourisme de Passy
CAMP DE BASE BLANC
PLAINE-JOUX

LES LUNDIS 10, 17, 24 FÉVRIER ET LE 2 MARS DE 8H45 À 10H

Office du Tourisme de Passy
PETIT DÉJEUNER
PLAINE-JOUX

LES MERCREDIS 12, 19, 26 FÉVRIER ET 4 MARS DE 14H À 16H

Office du Tourisme de Passy
MERCREDI DES P'TITS LOUPS
PLAINE-JOUX

VENDREDI 14 FÉVRIER À 20H30

Commune de Passy – Saison arts vivants
Les Grands Théâtres avec Raphaël PERSONNAZ
VOUS N'AUREZ PAS MA HAINE
PARVIS-DES-FIZ
Billetterie et infos : www.passy-mont-blanc.com

LES VENDREDIS 14, 21, 28 FÉVRIER ET 6 MARS DE 16H À 18H

Office du Tourisme de Passy
GOÛTERS / FONDUE AU CHOCOLAT
PLAINE-JOUX

SAMEDI 15 FÉVRIER DE 9H À 15H

Ski Club Passy-Varan
MICRO COUPE
PLAINE-JOUX

SYNTHÈSE

Audit Energétique Global Patrimoine bâti de PASSY

Nous sommes actuellement confrontés à une crise globale symbolisée par un dérèglement climatique planétaire. Cette crise est causée en partie par l'homme et ses activités. Le bâtiment (résidentiel et tertiaire) fait partie des secteurs les plus polluants.

En effet, il faut d'une part extraire et transformer les ressources pour construire et d'autre part produire et acheminer de l'énergie pour les utiliser.

Les conséquences fortes de ce dérèglement climatique ont poussé la communauté internationale à agir. En 1972 à Stockholm a eu lieu la première conférence des Nations unies, suivie plus récemment par la COP 21 à Paris. Ces divers sommets et conférences ont donné le tempo aux pays en terme de lutte contre le dérèglement climatique. La France s'est notamment fixé l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030.

C'est dans ce contexte que la ville de Passy a missionné une étude énergétique sur son patrimoine bâti le plus énergivore afin de chiffrer des opérations de réhabilitation énergétique.

26%

DES ÉMISSIONS DE GES*
SONT CAUSÉES
PAR LE SECTEUR DU
BÂTIMENT (RÉSIDENTIEL ET
TERTIAIRE)

10%

DES CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE PRIMAIRE NATIONALES
SONT CAUSÉES PAR LE BÂTIMENT
(RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE) DE LA
RÉGION RHÔNE-ALPES

4

LA FRANCE S'EST
ENGAGÉE À DIVISER PAR 4
SES ÉMISSIONS DE GES*
EN 2050 PAR
RAPPORT À 1990

* GES = gaz à effet de serre

PÉRIMÈTRES DE L'ÉTUDE

TRÈS PRIORITAIRE	PRIORITAIRE	MOYENNEMENT PRIORITAIRE	PEU PRIORITAIRE
Elémentaire et restaurant Plateau d'Assy ★	Petit collectif Abbaye	Maison de l'enfance 2	Gendarmerie
Gymnase des FIZ	Maison Bastaroli	Multi accueil + RAM	Bât Henri-Jacques Le Même
Ecole Primaire, Maternelle et Logements Jonction	Ancienne école des Plagnes	Garderie des lutins	Ecole de Joux
Ecole Chedde et Fondation Bosson	Maison forestière La Motte	Centre Technique Communal + Bâtiment Espaces Verts	Epicerie Sociale
Hôtel de Ville	Ancienne Ecole, Chapelle de la Motte	Siege USMB	Resto. Scol Jonction et Garderie Touchatout
Annexe Mairie	ex CSP Passy	Gymnase de Varens + AMPHI	
Boulodrome	Poste de Chedde	Garderie Périscolaire Plateau ★	
Cinéma + Logements et Centre de Secours du Plateau ★	Chalet La Ravoire		
Logement - Centre culturel Municipal ★	Logement de Maffrey		
Restaurant du Lac Vert	Logement de Joux		
Bât. Accueil Plaine-Joux			
Bât. Salle hors sac Plaine-Joux			

★ Site situé dans le périmètre d'un site classé

EN ROUGE les bâtiments soumis au décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire

CONSOMMATIONS ANNUELLES MOYENNES (2015-2018)	VALEURS DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE
Consommation totale (Énergie Primaire*)	4 656 118 kWh/an
Consommation totale (Énergie Finale*)	3 447 972 kWh/an
Consommation de combustible (Énergie Finale* PCI)	2 683 323 kWh/an
Consommation d'électricité (Énergie Finale*)	764 649 kWh/an
Consommation d'eau	3 937 m ³ /an
FACTURATIONS ANNUELLES MOYENNES	VALEURS
Coût de l'eau	295 224 € TTC/an
Coût de l'eau	19 257 € TTC/an
Coût des contrats	36 068 € TTC/an 12 % du coût des énergies
GAZ À EFFET DE SERRE ASSOCIÉS	VALEURS
Impact gaz à effet de serre	771 859 kg éq. CO ₂ /an

78%

LES 35 SITES DE L'ÉTUDE REPRÉSENTENT 78 % DES CONSOMMATIONS DE COMBUSTIBLES DE TOUTS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE

46%

LES 35 SITES DE L'ÉTUDE REPRÉSENTENT 46 % DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DE TOUTS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE

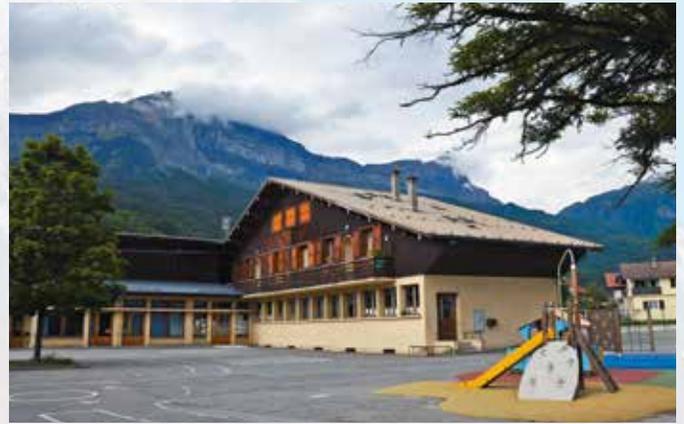
385

NOMBRE D'HECTARES DE FORÊTS JEUNES QU'IL FAUDRAIT PLANTER PAR AN POUR ABSORBER LA POLLUTION DES 35 SITES

24%

LES 35 SITES DE L'ÉTUDE REPRÉSENTENT 24 % DES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ DE TOUTS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE

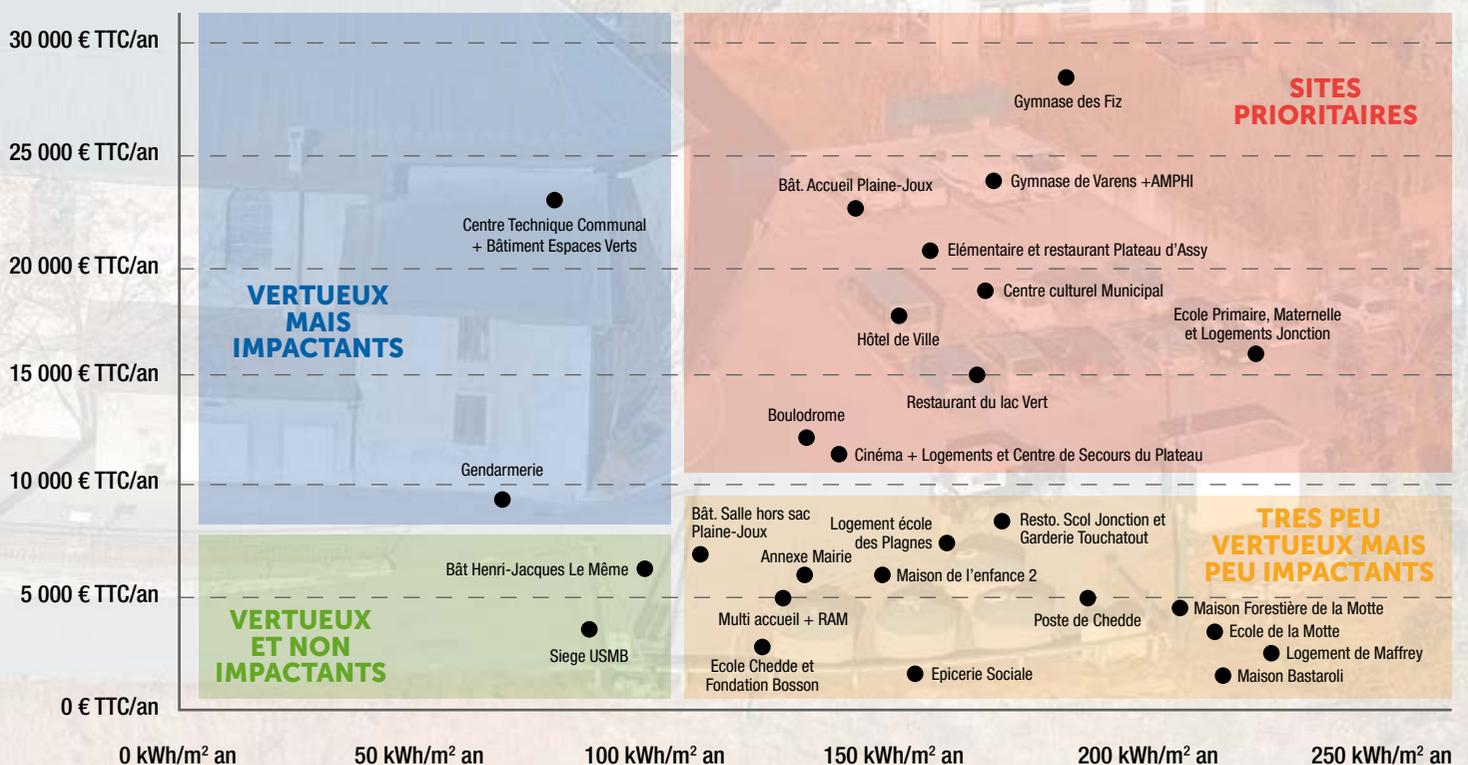
* Énergie primaire = énergie disponible à l'état brut dans la nature (ex : le gaz naturel)
Énergie finale = énergie se situant en fin de chaîne de transformation de l'énergie (ex : l'électricité)



CLASSIFICATION DES SITES

.....

RÉPARTITION DES BÂTIMENTS EN FONCTION DU COÛTS ET DE LA CONSOMMATION AU M²





TRAVAUX

.....

	ÉTAT	PROBLÈMES	SOLUTION
FAÇADES	☹️ !	80% des sites non isolés, condensation, sensation de paroi froide, inconfort, fortes dégradations.	Isolation extérieure avec des matériaux biosourcés.
MENUISERIES	☹️ !	60% des sites en simple vitrage, défauts d'étanchéité, volets peu performants, surconsommation et surchauffe.	Pose de menuiserie bois haute performance.
TOITURES ET PLANCHERS BAS	☹️	Infiltrations, fortes dégradations des couvertures, absence d'isolant performant, inconfort été et hiver.	Remplacement et isolation biosourcée de la toiture.
VENTILATION	☺️	De type naturelle. Remplacement obligatoire en cas de travaux sur l'enveloppe (risque de condensation).	Ventilation simple flux en fonction des sites.
CHAUFFAGE ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUE	☹️	Réseaux peu entretenus, surchauffe, régulation parfois peu adaptée, zones chauffées mais pas ou peu utilisées.	Nettoyage et optimisation du chauffage.
PRODUCTION D'ÉNERGIE	☺️	Chaudières en bon état. Energie fioul sur 50% des sites.	Passage à une énergie plus vertueuse : bois ou géothermie.

De nombreux bâtiment nécessitent **des travaux d'entretien** qui seront **inévitables** dans les 10 années à venir, comme par exemple le remplacement de la couverture et le ravalement. Rappelons qu'il est **désormais obligatoire** d'isoler un bâtiment en cas de travaux d'entretien de l'enveloppe (ravalement, réfection de toiture, etc).

Il est capitale d'agir **en premier lieu sur l'enveloppe** du bâtiment puis dans un **second temps sur les systèmes de chauffage et ventilation** puis la mise en œuvre **d'énergies renouvelables locales**. Une réhabilitation énergétique vertueuse met en œuvre des matériaux biosourcés afin de limiter l'impact environnemental des travaux réalisés.

DIMANCHE 23 FÉVRIER

Lou Folaton

THÉ DANSANT

PARVIS DES FIZ

EN MARS

DIMANCHE 8 MARS

Club de l'Amitié

REPAS DANSANT

PARVIS DES FIZ

SAMEDI 14 MARS DE 16H À 21H

Office du Tourisme de Passy

TRAIL BLANC DES FIZ

PLAINE-JOUX

LUNDI 16 MARS DE 9H À 15H

Ski Club Passy-Varan

COUPE DE BRONZE

PLAINE-JOUX

VENDREDI 20 MARS À 20H30

Commune de Passy – Saison arts vivants

Les Zef' & Mer

GRIOTTE OU UNE HISTOIRE DE FRAMBOISES

PARVIS DES FIZ

Infos : www.passy-mont-blanc.com

POUR ALLER PLUS LOIN...

LA PROGRAMMATION SAISON ARTS VIVANTS DE MAI À OCTOBRE 2019

VENDREDI 17 AVRIL

ÉDUCATION ARTISTIQUE / ODYSSEE & CIE

COULEURS CUIVRES #3

Chaque saison, l'École Municipale de Musique et la saison arts vivants du Parvis des Fiz proposent une action d'éducation artistique en lien avec le milieu scolaire.

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI

DANSE

COMPAGNIE IM' PROJET & CO

Samedi 16 mai

- Stage de danse avec Malik LEWIS, danseur, chorégraphe et professeur international
- Prestation de danse à 20h30
- Prestation de musique.

Dimanche 17 mai

Stage de danse (suite et fin) avec prestation de fin de stage.

SAMEDI 6 JUIN - Base de loisirs > 19h

THÉÂTRE ET MUSIQUE / ODYSSEE & CIE

PÉPLUM

Projet transversal en collaboration avec l'École Municipale de Musique, le milieu éducatif et les pratiques en amateur (harmonie, chorale, troupe de théâtre).
Repli au Parvis des Fiz en cas de pluie.

VENDREDI 19 JUIN > 20H30

COMÉDIE

C'EST POURTANT SIMPLE

Une comédie alerte et réjouissante de Sophie BRACHET avec Marion GAME

DU 29 JUILLET AU 7 AOÛT

MUSIQUE CLASSIQUE ET JAZZ

ASSOCIATION LE VIOLON LUNAIRE

LES MUSICALES D'ASSY

Cette programmation de qualité s'appuie sur des musiciens de renom, qui se produisent soit à Notre-Dame-de-toute-Grâce, soit au Jardin des Cimes.

DU JEUDI 13 AU JEUDI 20 AOÛT

THÉÂTRE

FESTIVAL DES HAUTS PLATEAUX

Un festival unique de théâtre populaire et d'environnement, dans un esprit d'humanité et de partage à Plaine-Joux

VENDREDI 25 SEPTEMBRE > 20H30

COMÉDIE / ACAMATARE THÉÂTRE

UN NOUVEAU DÉPART

d'Antoine RAULT

C'est une comédie romantique qui met en scène une mère, fière de sa réussite professionnelle, sa fille adolescente, libre de toutes contraintes et un sans domicile fixe désabusé.

DU LUNDI 12 AU VENDREDI 23 OCTOBRE

JEUNE PUBLIC

FESTIVAL « LES PETITS ASTICOTS »

**BILLETTERIE ET INFOS SUR
WWW.PASSY-MONT-BLANC.COM**

GIRARD – BTP

06.31.30.40.40

TERRASSEMENT / VRD

MANUTENTION CAMION GRUE

2609 av Raffort Deruttet - 74190 PASSY



Electricité Générale

**Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie**

SARL Guy Jiguet

310 chemin de Cran - 74190 Passy

Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr



Des solutions adaptées à vos contraintes
CONFORTEMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN



WWW.ACRO-BTP.FR

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

MORET

**Matériaux de construction • Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport**

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY - Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr

BENEDETTI / GUELPA

VILLA CORBIN
620 AVENUE DU MONT BLANC
74190 PASSY - FRANCE
PHONE (33) 450.936.370 / FAX (33) 450.936.399
WWW.BENEDETTI - GUELPA.FR

Benedetti-Guelpa recrute : Canalisateur, Conducteur d'Engin, Chauffeur PL

LES GOLFS



LES TRAVAUX PUBLICS



L'ENVIRONNEMENT



L'association cantonale d'aide alimentaire fait face à une augmentation du nombre de ses bénéficiaires. Elle recherche des bénévoles pour poursuivre son activité.



Association cantonale d'aide alimentaire

En 2008, les maires des trois communes du canton (Passy, Saint-Gervais-Les-Bains et Les Contamines-Montjoie) s'entendent pour créer une entité, qui soutiendrait ponctuellement des familles démunies : l'Association cantonale d'aide alimentaire. Elle est depuis le début, animée par des bénévoles, qui pour certains sont encore actifs dix ans après. Un renforcement de l'équipe actuelle serait le bienvenu. Ainsi, l'association recherche des personnes de bonne volonté pour l'accueil, la mise en place des produits en rayon ainsi que pour des missions de secrétariat et de comptable. Car, dans le même temps, le nombre de bénéficiaires a considérablement augmenté. L'aide, au début ponctuelle, s'inscrit désormais dans le temps.

Les demandes d'aide alimentaire s'effectuent par l'intermédiaire des

assistances sociales du PMS (Pôle médico-social). Ces bons permettent d'obtenir des produits gratuitement ou à coût réduit. Chaque cas est étudié par une commission composée d'assistantes sociales et de bénévoles, en fonction de critères de revenus, sociaux et familiaux.

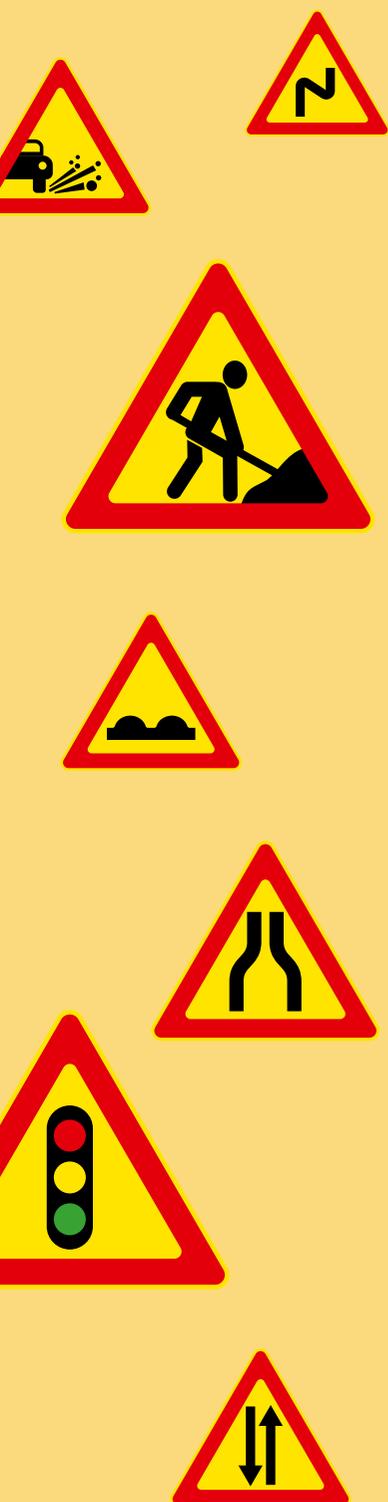
Un local servant d'épicerie sociale a été mis à la disposition de l'association, rue du Lac Vert. Une permanence est organisée tous les mardis de 9h à 11h. Sur place, les « produits secs », indispensables aux familles, sont proposés à un tarif de 10% de leur valeur et en quantité limitée en fonction de la composition du foyer. Les produits surgelés de l'Union européenne sont, quant à eux, fournis par la Banque Alimentaire de la Haute-Savoie.

**RECHERCHE DE
BÉNÉVOLES POUR
ASSURER LA
DISTRIBUTION
AUPRÈS DES
BÉNÉFICIAIRES**

BANQUE ALIMENTAIRE 74

En 2019, la banque alimentaire 74 a collecté 1500 tonnes de denrées alimentaires : 1000 tonnes proviennent des dons des super et hypermarchés ; 300 de collectes publiques et 200 de dons de l'Union européenne et de l'État. 2,4 millions d'équivalents repas ont été distribués dont 28 % de fruits et légumes, grâce à l'atelier dédié. C'est une aide indispensable aux 56 associations caritatives ainsi que les CCAS, CIAS (Centre intercommunal d'action sociale), qui interviennent auprès des personnes les plus démunies de Haute-Savoie ; 35.000 disposent d'un revenu de moins de 800€/mois.

Des travaux sont actuellement en cours et d'autres achevés. Découvrez en image les différents aménagements réalisés !



Les chantiers se poursuivent



▲ RUE DES GRANDS CHAMPS

Du 19 août au 19 novembre 2019, des travaux de mise en conformité des réseaux humides ont été réalisés sur un linéaire de 230 m, rue des Grands Champs, au plateau d'Assy. Un bassin de rétention des eaux pluviales en cadres-béton, d'un volume total de 344 m³, a été mis en place, avec un rejet dans le Nant de Léchaud. Le budget de cette opération est de 497 250 € dont une subvention de 22 575 € attribuée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



▲ PÔLE MULTIGÉNÉRATIONNEL

Les travaux du pôle multigénérationnel du Passy-Flore se poursuivent. Le nouveau bâtiment devrait être livré au mois de mai 2020. Les structures collectives, la micro-crèche et le restaurant scolaire seront opérationnels lors de la rentrée scolaire 2020/2021. La prise de possession de la quinzaine de logements (12 T1 bis et 3 T2 de 46 m²), venant renforcer l'offre de la résidence autonomie « Passy Flore », s'effectuera probablement à la même période. Les T2, réservés aux couples, seront réservés prioritairement, aux pensionnaires de l'ancienne aile. Une liste d'attente a déjà été établie ; une commission devrait prochainement statuer sur les attributions.





◀ CHEMIN DES VRELETS

Le raccordement du Centre technique communal, chemin des Vrelets, au réseau d'eau potable est en cours. Comme cette voie est intégrée dans le projet « Vélo route Léman Mont-Blanc », des « écluses » seront aménagées afin de réduire la vitesse des véhicules motorisés. Cette opération est subventionnée par l'État dans le cadre de la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) et le Département de la Haute-Savoie.

AVENUE DE LA PLAINE ▶

Un vaste programme de requalification de l'avenue de la Plaine a été lancé entre octobre 2019 et décembre 2020, pour un montant de 1 875 730 €. Une 1^{ère} phase a été réalisée cet automne avec la réfection du pont de l'Arve. Elle devrait se poursuivre avec la création d'un réseau d'eaux pluviales, le renouvellement du réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux électriques et de télécom en prévision de l'effacement des réseaux aériens, l'intégration de la fibre optique, l'aménagement d'une voie verte cyclable et enfin la réfection de l'ensemble de la voirie.



◀ PONT DE LA CARABOTTE

Les travaux du pont de la Carabotte ont été achevés fin octobre 2019. En partenariat avec le Département de la Haute-Savoie et l'ATMB, l'étanchéité du pont a été renforcée et un cheminement doux sécurisé a été réalisé afin de permettre l'accès des piétons et des cyclistes à la base de loisirs. Une subvention a été également accordée par la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre de la mobilité douce.



AIRE DE COVOITURAGE ▶

La nouvelle aire de covoiturage de Passy, qui comprend 70 places de stationnement, a été inaugurée mardi 3 décembre. D'un montant de 400 000 €, elle a été financée pour 200 000 € par l'ATMB, 100 000 € le Département de la Haute-Savoie et autant par la Commune de Passy



Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

« GOUVERNER C'EST PRÉVOIR (THÉORIQUEMENT) »

Une équipe municipale a un devoir. Anticiper les mutations qui menacent nos concitoyens. Alors qu'advient-il lorsque :

- Sancellemoz, (120 salariés) centre de soins de suite et réadaptation (SSR) et de rééducation fonctionnelle (CRF) du Plateau d'Assy fermera ses portes en 2020/2021. Rappelons que l'exploitant avait sollicité le maire en début de mandat pour une relocalisation. Sans résultat puisque cet établissement va quitter la commune, la majorité Kollibay ayant été incapable de proposer une alternative sérieuse.
- Lusine d'incinération du SITOM à Chedde, installation qui engendre de nombreuses questions sur son fonctionnement, arrivera au terme de la délégation de service public en 2030. C'est maintenant qu'il faut commencer à préparer sa reconversion en adaptant progressivement nos modes de collecte et de traitement des déchets dans le cadre intercommunal.
- Alors que la station de Plaine Joux (50 emplois directs) n'est plus suffisamment attractive l'hiver et la majorité Kollibay n'a pas su engager sa diversification estivale.
- La cuisine centrale, dont la qualité des repas est critiquée, arrivera au terme de la délégation de service en 2021. Le maire et son équipe se sont satisfaits du « service minimum » pour un coût, malheureusement, maximum pour la collectivité.
- Alors que le départ « déguisé » de l'ancien régisseur titulaire du Parvis des Fiz, poussé dehors par la majorité Kollibay, a engendré une forte dégradation de la qualité de service aux usagers du site, dont les associations, celle-ci choisit la sous-traitance pour plus de 80 000 €/ an. L'entreprise Carpediem devra-telle longtemps profiter de cette situation ?
- Les exploitants de biens commerciaux communaux qui, comme la « Buvette des Criques » à la base de loisir, cesseront leur activité en raison d'un traitement inéquitable par rapport à d'autres acteurs (Camping de l'Ecureuil ou Chalet du Lac Vert...) qui bénéficient de conditions de redevance plus avantageuses. Plus de transparence et de contrôle dans ce domaine sont impératifs.
- Les employés des services communaux, souvent déconsidérés dans l'exercice de leur mission, et sans lisibilité sur les objectifs de la collectivité, décideront, comme déjà nombre d'entre eux, soit de quitter leur poste, soit de se résigner de faire avec

Bien entendu, tout ne relève pas de la compétence de la commune. Mais l'équipe municipale se doit d'être moteur pour répondre aux problèmes, quelques fois vitaux pour les Passerandes et les Passerands. Elle a le devoir de les associer et de construire les solutions à leurs côtés. Ce que l'attelage Kollibay, Payraud, a été incapable de faire pendant six ans.

Pour www.passy1avenir.fr – Alain ROGER, Belgin CETIN, Raphael CASTERA, Christèle REBET.

Centre Droit Indépendant

La tribune libre du Centre Droit Indépendant ne nous est pas parvenue.

Du Bon Sens pour Passy

En 2014, un nouveau maire sans aucune pratique municipale a été élu. Comme nous l'avons fait pendant plusieurs mandats, notre groupe a mis l'expérience municipale acquise au service de la communauté.

Nous sommes intervenus inlassablement dans les commissions et au conseil municipal.

Nous avons réclamé entre autres une tarification sociale de l'eau permettant de réduire la consommation de ce bien précieux et d'aider les personnes les plus fragiles à régler leur facture. Nous avons poussé avec les autres groupes d'opposition à la défense du service public postal. Nous avons réclamé vainement l'augmentation notoire des subventions aux associations essentielles dans la vie sociale de Passy (grâce à la diminution des indemnités du maire et de ses adjoints). Nous avons agi pour que des mesures efficaces soient prises contre les diverses pollutions notamment celle de l'air par la mise en place de transports en commun ...

Toutes les délibérations présentées au conseil municipal ont été au préalable discutées dans notre groupe avec des membres de l'Association Citoyenne de Passy afin de faire vivre concrètement la démocratie participative.

Avons-nous été entendus ? Peu d'écoute, peu d'échanges constructifs. Seule, l'installation d'antennes au Parvis des Fiz qui accueille du public a été abandonnée suite à un exposé qui montrait les conséquences sur la santé publique.

Maigres avancées : le maire et ses adjoints n'ont pas perçu l'intérêt d'être à l'écoute aussi bien de leurs colistiers que des élus de l'opposition.

Inlassablement, nous poursuivrons notre engagement pour servir l'intérêt général des Passerands, leur qualité de vie en contribuant au renforcement des liens sociaux. Pour cela, nous pensons nous investir à nouveau en 2020 dans une démarche de rassemblement citoyen que nous avons toujours souhaitée.

Michel DUBY, Annette BORDON.

Passy Vraiment à Gauche

FIDÈLES À NOS ENGAGEMENTS

Porteurs au sein du conseil municipal des valeurs de la vraie gauche, nous avons mené durant ce mandat une opposition résolue à la politique de la municipalité. Tout au long de nos nombreuses interventions, nous avons été fidèles à nos engagements basés sur deux principes fondamentaux :

1°) Faire passer le bien commun avant les intérêts particuliers.

2°) Faire vivre une vraie solidarité pour et entre les habitants.

Nous avons lutté contre les conséquences des politiques libérales de l'UMP /LR, du PS ou de Macron. Pour répondre aux besoins des habitants nous avons défendu une autre politique pour Passy : défense des services publics (postes de Chedde et du Plateau d'Assy) - Augmentation des subventions aux associations - Création d'une maison de retraite - Respect des droits du personnel communal - Défense d'un tourisme raisonné, opposé aux investissements excessifs ou inutiles (passerelle himalayenne) - Augmentation franche des moyens du secteur social (CCAS, ADMR notamment) pour réduire les inégalités et la pauvreté - Opposition à la privatisation de biens communaux - Pour un urbanisme humain et de qualité.

La question écologique, pour nous indissociable de la question sociale, ne se résout pas aux mesurette actuellement proposées qui consacrent la priorité à la rentabilité financière, au seul profit d'opérateurs privés.

Avec l'association « Passy Vraiment à Gauche », nous continuerons ce combat dans les prochains mois et années.

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.



Les carnets de Passy

Protection de la vie privée : seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cette rubrique.

NAISSANCES

Rappel sur février

27 Emma PEREIRA BARQUEIRA

Rappel sur Mai

12 Noé PINA

14 Manon DE MARCOS CORSELE

Rappel sur Juin

24 Lya BRECHES
Ethan DAMAY

en Juillet

01 Taleen ALSHEIKH TAHA

12 Diego MARTINATTO

18 Zélie FOURNIER GUIHO

en Août

08 Arthus NOIROT SAVY
Vianney COLCHEN

10 Malo RITTLING

16 Calie DÉVOUASSOUX

23 Lyna MATHIS

en Septembre

05 Anastasia DUPERTHUY ZANTA

06 Sevde BEKER
Seyyid BEKER

20 Alix JOCCOLLÉ

en Octobre

01 Robin PAUBLAN ROSSET

05 Louise BOUCHE

06 Mathys BERTAGNON

22 Clément JACQUA

30 Nehuen FURIGA

MARIAGES

en Juillet

13 Floriane PUGIN et Grégoire LESTIENNE

20 Sophianne DEHBI et Hubert BIGOT

en Août

10 Angélique CLARAC et
Yanne GRANDJACQUES

24 Françoise RUBIN et Jean Louis CHEYPE
Virginie MORILLON et Etienne CROZ
Floriane PUGIN et Grégoire LESTIENNE

en Septembre

21 Laure HAINAUD et Alexandre HUET
Chloé GUINET et Fanny VALLET

28 Marion PERBET et Karla TRIGUEROS
GALEA
Céline GAILLARD et David GARNIER

en Octobre

26 Florianne GROELL et Julien MONTIER

DÉCÈS

en Juillet

24 Sabine ROUGET

30 Chantal BURNIER
Virginie DELDON
(épouse DEVOUASSOUX)

en Août

05 Gérard LONFAT

26 Robert MOSCA

en Septembre

07 Laurent TIERRIE

11 Serge BERGNA

22 Esther MARANGONI
(veuve FRANCIOLI)

en Octobre

01 Conception DIAZ-MORENO
(veuve MANCINI)

02 Catherine GERARDO
(épouse SIMON)

13 Jeanne ORGIAZZI
(épouse SERMONDADAZ)

15 Sylvie MICHOLLIN

26 Jacqueline PARRO
(épouse JACQUET)

Allianz  **Assurances**

Thierry Sejmowski

agent général

**ASSURANCES - PLACEMENTS
PARTICULIERS - ENTREPRISES**

N° ORIAS : 07 029 869

88, rue du Mont-Blanc - SALLANCHES

Tél. 04 50 58 07 84 - Fax 04 50 93 73 61

H974361@agents.allianz.fr



COLAS

RHÔNE-ALPES
AUVERGNE



**Colas & vous,
une proximité
de tous les instants**

Agence de la Vallée de l'Arve

130 avenue de la Roche Parnale

ZI les fourmis

74130 BONNEVILLE

Tél. 04 50 25 22 90

Centre de Passy

280 rue des Prés Caton

74190 PASSY

Tél. 04 50 78 35 48

Contact e-mail : centre.passy@colas-ra.com



PUGNAT
PASSY

575 Avenue des Raches

74190 Passy

Tél. 04 50 58 04 11

www.pugnat-tp-passy.com



Mont-Blanc
IMMOBILIER

Passy ☎ +33 (0)4 50 21 86 86

947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy

passy@mb-immo.com

Saint-Gervais ☎ +33 (0)4 50 93 51 77

info@mb-immo.com

Megève ☎ +33(0)4 50 90 73 43

megeve@mb-immo.com

Les Contamines-Montjoie ☎ +33 (0)4 50 47 04 15

contamines@mb-immo.com

Sallanches ☎ +33 (0)4 50 58 68 29

sallanches@mb-immo.com

Les Houches ☎ +33 (0)4 50 54 45 08

leshouches@mb-immo.com

Combloux ☎ +33 (0)4 50 93 30 17

combloux@mb-immo.com

Le Fayet ☎ +33 (0)4 50 47 70 05

lefayet@mb-immo.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr

SAT *Mont Blanc*

www.sat-montblanc.com



Société Alpes Transports
P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
passy@sat-autocars.com
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

Lignes Régulières

 Réseau LHSA Pays du Mont Blanc

 Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport

  Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste

Transferts Privés

 Transferts Gares - Aéroports

 Excursion groupe et individuel

 Voyages organisés



ports-ecce 04 50 78 05 33 www.mont-blanc.com